

REGLEMENT GENERAL
« JEU INTERNET VIRGIN RADIO »
ADDITIF N° 51

La SAS Europe 2 Entreprises organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Jeu Internet VIRGIN RADIO » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif modifie ou complète selon le cas ledit règlement pour la Période de Jeu du 3 novembre 2016 à 12h00 au 9 novembre 2016 à 23h59.

Les termes utilisés avec des majuscules sont définis dans le règlement.

▪ **pour l'application de l'article 2 :**

La Période de jeu est ouverte uniquement aux majeurs.

▪ **pour l'application de l'article 4 :**

Il s'agit d'un jeu avec question.

Le nombre de participation autorisée par participant pour la Période de Jeu est de 1 (une).

La question et la bonne réponse correspondante sont détaillées en annexe 1 non disponible au public avant la fin de la Période de Jeu.

▪ **pour l'application de l'article 5 :**

3 participants seront tirés au sort parmi les inscrits ayant répondu correctement à la question et seront déclarés gagnants.

▪ **pour l'application de l'article 6 :**

Détail des lots :

- **3 lots « 2 billets d'avion Paris / Punta Cana aller-retour »** d'une valeur unitaire de 380 Euros

Billets aller-retour au départ de Paris jusqu'à-Punta Cana en classe Loisirs (taxes aéroports comprises)

Billets valables jusqu'au 2 novembre 2017 hors périodes de vacances scolaires, jours fériés et ponts et sous réserve de disponibilité.

Le gagnant et son accompagnateur devront se munir d'un passeport conforme à la législation du pays concernée. La réservation une fois effectuée ne pourra en aucun cas être modifiée.

